

GENAPPE

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - MARS 2024



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

Ville des mots
GENAPPE
et en Fédération Wallonie-Bruxelles

LA LANGUE
FRANÇAISE
EN
FÊTE

DIS-MOI DIX MOTS
SUR LE PODIUM

adrénaline

échappée

hors-jeu

s'encorder

aller aux orangers

faux départ

mental

champion

actif

**GENAPPE VILLE
DES MOTS 2024 !**

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 4

DU 16 AU 24 MARS 2024

**CHASSE
AU GASPI !**

P. 2

**HELPI
RÉANIME**

P. 3

**VINYLE
PARTY**

P. 5

**MUSIQUE
CLASSIQUE**

P. 7

**PLAINE DE
VACANCES**

P. 9

**DÉCHETS, LE
CHANGEMENT**

P. 10-11





LE MOT DU BOURGMESTRE



Genappe s’associe à la « Langue française en fête », manifestation culturelle organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec une ville-hôte différente chaque année. Cette année, c’est Genappe qui accueille l’événement et qui devient, le temps de quelques jours une « Ville des mots ... ».

L’occasion de jouer avec la langue française, de participer à des découvertes de lecture ou d’écriture, de manipuler, triturer, accorder, désaccorder, réinventer notre langue, celle qui nous permet de nous parler, de nous comprendre, de nous exprimer, celle qui nous rassemble et nous ressemble ...

Les jeux de mots vont fleurir à plusieurs endroits de la Ville, de quoi faire résonner notre histoire locale avec poésie, humour et dérision.

Vous découvrirez le programme entier de ces festivités et des activités proposées par le 38, notre carrefour culturel, qui vous invite à écouter, déclamer, rimer, écrire, slammer, ...

Tout autre chose, vous apprendrez également dans ce journal une information très importante sur la collecte des déchets ménagers. Comme toutes les autres communes de la Province qui l’ont déjà fait ou vont le faire, nous passons à partir d’avril à une collecte des déchets ménagers (sacs blancs) tous les 15 jours et non plus toutes les semaines. Le volume du sac blanc a diminué puisque nos possibilités de tri ont augmenté : les déchets organiques peuvent être collectés dans le sac vert (toutes les semaines) et le sac bleu PMC (tous les 15 jours) permet d’évacuer et de recycler tous les plastics alimentaires.

Pourquoi ce changement ? Pour maîtriser les coûts de collecte des déchets, diminuer le nombre de camions et donc l’empreinte carbone de la collecte à domicile, pour booster le tri et l’utilisation des collectes sélectives (déchets organiques, PMC et papiers/cartons) et donc booster le recyclage ou la valorisation énergétique de nos déchets. Vous trouvez toutes les informations à ce sujet dans ce journal.

Je vous souhaite une très bonne lecture et remercie toutes les associations qui, toujours très nombreuses et actives, nous font confiance pour communiquer sur leurs activités.

Gérard Couronné
Bourgmestre



ENSEIGNEMENT

LA LECTURE ET L’ÉCRITURE À L’HONNEUR

ECOLE COMMUNALE DE LOUPOIGNE

Cette année scolaire, l’équipe éducative de l’école communale de Loupoigne a programmé différentes activités afin de mettre la lecture et l’écriture à l’honneur. Plusieurs animations en partenariat avec « Place aux livres » ont déjà été organisées :

La malle des contes de randonnée a voyagé de la classe d’accueil à la 2ème primaire. De la maternelle à la 4ème primaire. Les enfants y ont découvert l’art du Kamishibai (histoires racontées

à l’aide de planches de dessins insérées successivement dans un théâtre portatif). Les élèves de 3ème et 4ème primaire en réaliseront un et le présenteront dans les autres classes. En 5ème et 6ème primaire, les élèves ont parcouru l’univers des mangas. Et bien sûr, ils profitent toujours du passage du Bibliobus !

Dans les classes, d’autres projets sont en cours : des ateliers de jeux de lecture en 1ère primaire, la rédaction d’articles en 3ème et 4ème primaire, grâce à l’application numérique Book Creator dans le cadre de l’accompagnement personnalisé. Au programme de

la 5ème primaire ce sont la création d’une bande dessinée et la présentation orale d’un exposé sur les Jeux Olympiques (recherche d’informations sur internet, dans le dictionnaire, l’atlas, ...) via Book Creator au degré supérieur qui sont prévus.

« Quand vous faites la lecture à un enfant, quand vous mettez un livre dans les mains d’un enfant, vous lui offrez l’infini variété de la vie, vous êtes un éveillé. » : Paula Fox

Informations :
Ecole communale de Loupoigne
Van Royen Sarah
067/77.20.68



ENSEIGNEMENT

CHASSE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ECOLE COMMUNALE DE LOUPOIGNE

Afin de sensibiliser les enfants au gaspillage, les élèves de 3ème et 4ème primaire ont eu la chance de participer à 4 activités variées « anti-gaspi » avec des jeux, des vidéos, des échanges, des dégustations de fruits et légumes de saison et locaux...

Pour chaque activité, ils avaient des missions à atteindre, par exemple, des enquêtes auprès de leur famille, des autres enfants de l’école et des personnes qui s’occupent de la cantine. Après avoir analysé toutes ces enquêtes, les enfants ont proposé

des solutions visant à sensibiliser et à diminuer le gaspillage : des activités sur le long terme : la construction d’un nouveau compost, la création d’affiches « anti-gaspi » ou encore des moments de discussion avec l’entourage, ne pas jeter des collations, garder les restes pour le lendemain, ... Pour concrétiser tout ce travail, les enfants participeront à une fête « anti-gaspi » où ils pourront échanger sur leurs découvertes et leurs prises de conscience tout au long de cette campagne.

Informations :
Ecole communale de Loupoigne
Bornauw Christel
067/77.20.68

POPULATION

TITRES DE SÉJOUR POUR LES ÉTRANGERS DE MOINS DE DOUZE ANS

Le format des titres de séjour délivrés aux étrangers de moins de douze ans a été modifié. Il ne s’agit plus d’un document d’identité papier mais d’une carte électronique identique aux cartes pour les étrangers adultes. Le titre de séjour se commande auprès du service Population et coûte 10 €. Ce document n’est pas obligatoire mais peut être obtenu à la demande des parents.

Attention, si lors de l’inscription en Belgique la filiation n’a pas été établie au moyen d’un acte de naissance légalisé et traduit par un traducteur juré, le titre de séjour ne pourra pas être commandé.

Il faut d’abord remettre l’acte de naissance légalisé et traduit par un traducteur juré au service Etat Civil afin que la filiation soit mise à jour au Registre National.

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le samedi de 10h30 à 12h sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous le jeudi de 17h30 à 18h30: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 20/02/2024

Affaires générales

- Approbation de la modification du Règlement Général de Police Administrative en matière de délinquance environnementale.
- Approbation du protocole de collaboration avec le département de la police des contrôles du service public de Wallonie agriculture, ressources naturelles et environnement. La signature de ce protocole est une condition pour bénéficier d'un subside pour l'engagement d'un agent constateur environnement.
- Renouvellement du règlement permettant l'octroi de primes à la stérilisation des chats domestiques, dans les mêmes termes : 20 € par chat avec un maximum de 2 chats par ménage.
- Approbation de renouvellement de la convention de partenariat avec la commune des Bons Villers dans le cadre de l'opération de rénovation énergétique des bâtiments privés.
- Approbation du tableau de bord et du rapport financier et d'activités du Plan de Cohésion Sociale 2023.

Circulation

- Approbation du nouveau règlement complémentaire de circulation routière relatif aux aménagements de voirie pour réduire la vitesse à la Haute rue à Glabais.
- Approbation du règlement complémentaire de circulation routière relatif à la création de deux zones de stationnement de 9h à 19h à durée limitée à la rue Louis Taburiaux.

Environnement

- Approbation du règlement relatif à l'acquisition de badges d'accès aux points d'apport volontaire, conteneurs pour déchets enterrés. La Ville offre un badge gratuit à tout ménage qui en fait la demande ; les badges supplémentaires seront vendus au prix de 2,50 €.
- Approbation du règlement du Concours "Genappe, Villages fleuris" 2024.

Finances

- Prise d'acte de l'arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 23 janvier 2024 approuvant le budget communal 2024, Services ordinaire et extraordinaire sous réserve de réformation.
- Approbation du compte 2021 de la fabrique d'église de Genappe.

Secrétariat communal

- Approbation de la décision du Collège communal de ne pas remettre en ligne les réunions du Conseil communal.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation du marché de travaux relatif à la réfection de voiries en hydrocarboné pour le programme 2024. Le montant estimé s'élève à 161.417,27 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour la désignation d'un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et suivi de chantiers de rénovations énergétiques des bâtiments privés de Genappe et de Les Bons Villers
- Le montant estimé s'élève à 48.250 €, dont 30.250 € pour Genappe et 18.000 € pour Les Bons Villers.



ENSEIGNEMENT

"HELPI RÉANIME"

ECOLE COMMUNALE DE LOUPOIGNE

Une animation de secourisme a été organisée pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'école communale de Loupoigne dans le cadre du cours d'éducation physique.

"Avec Helpi, on réagit" est un programme d'initiation et de sensibilisation gratuit destiné aux

enfants de 9 à 12 ans. L'objectif principal est de sensibiliser à l'importance des gestes de premiers secours et de réanimation cardio-pulmonaire.

L'animation sélectionnée était : "Helpi réanime". Les élèves ont découvert le défibrillateur et ont participé à une réanimation cardio-pulmonaire, activité très appréciée par les élèves, acteurs

de l'apprentissage. De nombreux aspects importants ont été abordés : être capable d'agir en sécurité, établir un bilan de l'état de la victime, appeler correctement les secours et apporter le matériel nécessaire.

Informations :

Ecole communale de Loupoigne. Decoster Cécile 067/77.20.68

BIBLIOTHÈQUE

JEUDIS PANTOUFLES

Fin de l'année 2023, nous avons lancé notre nouveau rendez-vous intitulé « les Jeudis pantoufles ». En effet, chaque jeudi, à partir de 17h, la bibliothèque se met en mode « détente ». Tisanes, plaids, lumière tamisée, nous vous invitons à profiter de nos locaux d'une manière différente. Cerise sur le gâteau : une fois par mois, nous vous proposons un rendez-vous spécial.

A vos agendas, le 21 mars, venez rencontrer Amandine Scheers, qui vous partagera sa passion pour l'écriture (de 16h à 18h). Le 11 avril, dans le cadre des nuits d'encre, nous vous proposons un jeudi dont le thème sera « métamorphoses ». Le 23 mai, venez à la rencontre de Julie Balseau pour vous offrir une micro-séance de sophrologie. Plus d'informations et de détails dans les mois à venir...

Informations :

Bibliothèque de Genappe – Espace 2000,16 -1470 Genappe 067/79.42.92





38 CARREFOUR CULTUREL

GENAPPE VILLE DES MOTS 2024, TOUT UN PROGRAMME !



En mars 2024, grâce à un appel à projet remporté par le 38, Genappe sera la ville des mots 2024 ! Spectacles, ateliers, visites originales des installations artistiques réalisées par l'artiste joueur de mots, Olivier Sonck... Pendant plusieurs jours, nous ferons vivre à notre langue de grands moments créatifs.

Le programme en un coup d'œil : Samedi 16 mars

- 16h : Ouverture des portes du 38
- 16h30 : Balade sonore et dansée à travers les installations d'Olivier Sonck.
- À 16h30, 18h, 19h30 et 21h. Départ du 38. 40'. (Sur réservation)
- 16h45 : Lecture pour les 4-8 ans chez Helaba (librairie jeunesse de Genappe)
- 17h30 : Discours officiels
- Concert de Polemic Incredible au 38
- 18h : Spectacle « La convivialité » - petite forme au 14, rue de Bruxelles (sur réservation)
- 20h : Spectacle « En selle ou presque »

- au 38 (sur réservation)
- 20h30 : Spectacle « La convivialité » - petite forme au 14, rue de Bxl (sur réservation)
- 20h30 : Dj set des Filles à Paillettes

- En boucle au 38 de 17h à 20h
- « La Pêche aux histoires » par la Compagnie des Bonimenteurs
 - Atelier de fabrication de cartes postales
 - Installation vidéo par les élèves de NESPA
 - Tatouages éphémères et conseils lecture par la Bibliothèque de Genappe : " Bibli-mot-hèque ", ce que les mots disent de vous
 - Bar et foodtruck "Burgers solidaires"

Dimanche 17 mars

- De 11h à 18h : Performance de street art par Farm Prod, Iota et Spray Art, dans le jardin du 38
- De 13h à 18h : Spectacle : « Les Aventures en Cryptozoologie » à 13h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h (sur réservation)

- De 14h à 18h : Atelier gratuit d'initiation au graff, animé par Scoup.
- De 14h à 18h : Studio radio à disposition des rappeurs en herbe, animé par BwA Skylz.
- A 16h : Goûter littéraire chez Madame Oleson en présence de l'auteure Geneviève Damas (réservation via téléphone au 067 41 06 77)

Vendredi 22 mars

Pour clôturer l'événement sur un mode poétique, venez écouter les mots percutants des slameur.euse.s. Avant la scène, déployez votre inspiration avec Vinz Zek, finaliste du Championnat belge de slam 2023, qui vous proposera un atelier d'écriture. Atelier de 18h à 19h30, scène à 20h, au 38. Gratuit.

Toutes les réservations se font en ligne sur www.le38.be/agenda.

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec la Ville de Genappe.



UNE BALADE SONORE ET DANSÉE AVEC OLIVIER SONCK

L'une des activités phares de Genappe Ville des Mots est le travail d'Olivier Sonck, artiste et joueur de mots, qui habillera des murs de la ville de phrases poétiques en lien avec le territoire. Ces installations seront à découvrir lors de balades décalées et originales, proposées par les Compagnies "La sacrée bonne adresse" et "Double Impro". Muni.e.s d'un casque audio, laissez-vous embarquer tout au long d'un parcours chanté et dansé ! Quatre départs le samedi 16 mars, à 16h30, 18h, 19h30 et 21h. Départ du 38. 40'. Gratuit.

Informations :

Balades sonores et dansées
Dans le cadre de Genappe Ville des Mots
Samedi 16 mars
À 16h30, 18h, 19h30 et 21h
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.



SPECTACLE « LA CONVIVIALITÉ »

Lors du week-end de Genappe Ville des Mots, découvrez « La convivialité », un spectacle, devenu culte et incontournable, qui débarque chez nous dans sa version courte ! Une approche pop et iconoclaste, pour dédramatiser le débat sur l'orthographe et aussi parce qu'il faut bien avouer que l'Académie Française a un vrai potentiel comique... Dès 14 ans. Deux représentations : à 18h et 20h30 au 14, rue de Bruxelles. 20 min. + 20 min de discussion. Gratuit.

Informations :

Spectacle (forme courte) "La Convivialité"
Samedi 16 mars 2024
À 18h et 20h30 au 14, rue de Bxl
Gratuit ! Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.



DU VÉLO ACROBATIQUE POUR CÉLÉBRER LE SPORT ET LES MOTS

Si les mots seront à l'honneur lors de Genappe Ville des Mots, le sport le sera aussi puisque cette thématique a été choisie cette année pour illustrer la « Langue française en fête ».

Rendez-vous samedi 16 mars dans le jardin du 38 pour découvrir « En selle ou presque ». Ode circulaire au cirque traditionnel, le spectacle met en scène trois corps qui s'associent pour explorer tous les rayons de la bicyclette. Par la Compagnie "Ça sent le roussi". Tout public.

Informations:

Spectacle acrobatique "En selle ou presque"
Dans le cadre de Genappe Ville des Mots
Samedi 16 mars
À 20h dans le jardin du 38. Gratuit.
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.



DU STREET ART ET DU GRAFF LORS DE GENAPPE VILLE DES MOTS

Genappe Ville des Mots laissera place au street art et au graff le dimanche 17 mars dans le jardin du 38. Le collectif bien connu Farm Prod a invité les artistes Iota et Spray Art pour un live painting qui vous donnera peut-être l'envie de vous essayer à la discipline ! Et ça tombe bien, parce que juste à côté, Scoup animera un atelier d'initiation au graff animé par toute la famille.

Informations :

Live painting de 11h à 18h au 38. Atelier d'initiation de 14h à 18h au 38
Dans le cadre de Genappe Ville des Mots
Dimanche 17 mars dans le jardin du 38
Gratuit. Sans réservation



GOÛTER LITTÉRAIRE EN PRÉSENCE DE GENEVIÈVE DAMAS

Genappe Ville des Mots est également l'occasion de mettre en lumière le paysage littéraire belge. Dimanche 17 mars, lors d'un goûter littéraire, venez à la rencontre Geneviève Damas, romancière, metteuse en scène et comédienne belge. Reconnue par de nombreux prix, dont le prix Rossel en 2011 et le prix des cinq continents de la Francophonie en 2012, elle abordera son dernier roman et de ses inspirations. La rencontre aura lieu au restaurant "Chez Madame Oleson".

Informations :

Dimanche 17 mars à 16h
Goûter douceur sous forme de buffet, 25€/personne.
Les réservations se font par téléphone chez Madame Oleson : 067/41.06.77



LE NOUVEAU TOTEMUS À GENAPPE : "QUAND LES MOTS GARDENT LA FORME"

À l'occasion de " Genappe, Ville des

Mots", le 38 lance une toute nouvelle chasse au trésor : Totemus, intitulée "Quand les mots gardent la forme". Sur un parcours d'environ 5,5 km, partez à la découverte du patrimoine local tout en vous laissant séduire par des jeux de mots spécialement conçus pour l'occasion par l'artiste Olivier Sonck.

Armez-vous de votre smartphone et lancez-vous à la recherche des indices dissimulés dans les rues de Genappe. Cette chasse captivante vous conduira de point en point à travers la ville, jusqu'à dévoiler le précieux Totem final !

La particularité de cette édition réside dans son partenariat avec l'ADEPS, garantissant un parcours qui tient la forme. Les participants auront ainsi l'opportunité de combiner l'exploration culturelle avec une activité physique stimulante.

Ce nouveau Totemus sera disponible sur l'application à partir du 15 mars 2024. Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir Genappe sous un nouvel angle et de vous laisser entraîner dans une aventure mêlant patrimoine, langue française et sport. Une initiative portée par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le cadre de Ville des Mots à Genappe.



DU SLAM POUR METTRE LES MOTS À L'HONNEUR

Pour clôturer Genappe Ville des Mots sur un mode poétique, venez écouter les mots percutants des slameur.euse.s, avec, en invitée spéciale, Vinz Zek, finaliste du Championnat de Belgique de slam 2023 et gagnante de Prix Paroles Urbaines 2023.

En amont de la scène ouverte, Vin Zek animera un atelier d'écriture de slam, que vous pourrez ensuite dévoiler au public.

Informations :

Scène slam + atelier d'écriture
Vendredi 22 mars : atelier de 18h à 19h30
Scène slam à 20h au 38. Gratuit.
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda



LA MJ RECRUTE DES RÔLISTES !

Tu es fan d'univers imaginaires ? Viens t'évader au 38 en rejoignant notre projet jeu de rôle !

Environ une fois par mois, un groupe de jeunes du 38 accueille ou se déplace dans d'autres Maisons de jeunes pour des rencontres autour du jeu de rôle sur plateau, avec des activités annexes comme des visites, du craft de matériel, etc. Ces rencontres ont lieu les samedis ou durant les congés scolaires. L'objectif est de créer un collectif inter-MJ autour de la thématique et d'organiser un camp, de jeu grandeur nature cette fois, au mois d'août.

Tu veux nous rejoindre dans cette aventure ? Contacte-nous ou passe nous voir à la MJ !

Informations :
La MJ : amaury@le38.be
067 49 05 51



COMMISSION HANDICAP POUR LE 38

Dans le cadre de nos missions, nous avons à cœur de rendre l'art accessible à tous. Nous souhaitons créer un groupe de réflexion pour que les personnes porteuses de handicap puissent plus facilement accéder à nos ateliers et nos stages. Mais pour ouvrir grand nos portes, nous avons besoin d'aide. Nous faisons donc appel à l'intelligence collective pour réfléchir à nos possibles. Comment pouvons-nous aménager nos espaces et nos accompagnements pour que chacun.e puisse être accueilli dans un espace respectueux et sécurisé ?

Nous cherchons le soutien de personnes qui connaissent le secteur pour enrichir notre réflexion. Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, nous vous donnons rendez-vous aux Ateliers du Léz'Arts le lundi 8 avril à 18h30 pour un premier tour de table. Toute idée constructive sera la bienvenue !

Informations :
Le lundi 8 avril de 18h30 à 20h30. Inscriptions préalables par mail à cec@le38.be



UN APÉRO POUR LES NOSTALGIQUES DE LA PÉRIODE RETRO HOUSE

À l'initiative d'Éric Tubiermont, collectionneur de Genappe, le 38 revêtira le temps d'une soirée les couleurs retro-house, époque spécifique dans l'histoire de la musique électronique. Lors d'une vinyle party (1993-2005), venez découvrir quelques affiches d'époque en dégustant un verre !

Informations :
Apéro retro house
Vendredi 12 avril 2024
À 18h au 38. Gratuit.
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.



COMMUNE HOSPITALIÈRE

PROJECTION DE « INTERDIT AUX CHIENS ET AUX ITALIENS »
L'après-midi jeux du dimanche 7 avril organisée dans le cadre de « Genappe commune hospitalière » s'achèvera sur la projection du film d'animation « Interdits aux chiens et aux Italiens » d'Alain Ughetto. Ce documentaire animé, témoignage de trois générations d'Italiens, retrace l'histoire de Luigi Ughetto qui rêve de tout recommencer à l'étranger. Il traverse alors les Alpes et entame une nouvelle vie en France, changeant à jamais le destin de sa famille tant aimée... Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :
Projection de « Interdit aux chiens et aux Italiens » d'Alain Ughetto, 2021
Dimanche 7 avril 2024 à 20h au 38. Gratuit.

UNE APRÈS-MIDI AUTOUR DU JEU
Dans le cadre de « Genappe commune hospitalière », le 38 vous propose une après-midi conviviale autour du jeu sous toutes ses formes ; jeux de société ou vidéo, jeux de rôles ou extérieurs... Venez jouer seul.e ou en famille et prendre le temps d'être ensemble.

Informations :
Après-midi autour du jeu dans le cadre de Genappe commune hospitalière
Dimanche 7 avril 2024 de 13h à 17h30 au 38. Gratuit.
Accès libre, sans réservation.
En partenariat avec la Ville de Genappe et le Centre Croix-Rouge de Genappe.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail: assur@assurancesgilson.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

Votre Courtier
Votre meilleure Assurance

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



LA MARIONNETTE À L'HONNEUR DANS « UN CONTENEUR »

Le samedi 30 mars 2024, MIKMAK, Festival qui met à l'honneur la marionnette dans tous ses états, fera une halte à Genappe avec, dans ses valises, le spectacle « Un Conteneur ».

Un Conteneur, c'est une histoire de boîtes, une histoire de conteneurs, justement. Un grand et des petits. Un grand plein de petits. De petits conteneurs et de petites personnes. Les petites personnes vivent parmi les conteneurs...

Informations :
Spectacle « Un Conteneur » de la Cie La Synecdoque, 2023. Dans le cadre du festival MIKMAK
Samedi 30 mars 2024
Deux représentations à 14h et 17h, la salle communale de Houtain-le-Val
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda
Le spectacle (25 min) sera suivi d'un échange (30min). Gratuit.



38 CARREFOUR CULTUREL

SAMI TERRASSI AUX PETITES GALERIES

Du 27 mars au 10 avril 2024, les Petites Galeries, ces expositions qui donnent l'occasion aux jeunes artistes locaux d'exposer au 38, Carrefour culturel, accueilleront le jeune artiste Sami Terrassi. Son expo intitulée « Néambule » est un ensemble de photographies mettant en lumière des aspects importants du monde qui, autrement, auraient été ignorés ou manqués. Elles peuvent montrer des choses que les gens ne remarqueraient pas, et cela peut les inspirer à voir le monde différemment. Ainsi, l'appareil

photo peut servir de passeport pour découvrir de nouveaux endroits, rencontrer de nouvelles personnes et partager de nouvelles expériences. Vernissage mercredi 27/03 à 18h30 au 38. Gratuit. Bulles offertes ! Expo en accès libre pendant les heures de bureau, sans réservation.

Informations :
Sami Terrassi expose au 38
Du 27 mars au 10 avril 2024
Accès libre pendant les heures de bureau.



LES DEUX PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CINÉ-CLUB

Le ciné-club citoyen, ces moments cinéma qui suscitent la réflexion sur des questions actuelles, vous donnent rendez-vous en mars et avril au Monty.

Le jeudi 14 mars, découvrez « Annie Colère » de Blandine Lenoir, une comédie dramatique qui retrace le combat jamais terminé des femmes pour le droit à l'avortement. La projection sera suivie d'une rencontre avec le centre de Planning familial de Louvain-la-Neuve.

Le jeudi 4 avril, « The Duke » de Roger Michell, vous fera découvrir l'histoire vraie et improbable d'un cambrio-

lage du dimanche qui tint la Grande-Bretagne en haleine. Le film sera suivi d'un échange avec Émilie Lavaux, diplômée en histoire de l'art, qui abordera les grandes arnaques de l'histoire de l'art !

Informations :
« Annie Colère » de Blandine Lenoir 2h00, 2022
Jeudi 14 mars 2024 à 20h au Monty. 5€.
« The Duke » de Roger Michell, 1h23, 2020
Jeudi 4 avril 2024 à 20h au Monty. 5€.
Une initiative du 38 et du Monty.
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.



LE MONTY

ÇA SE PASSE AU MONTY

Encore un planning varié et flamboyant pour ces prochaines semaines... Le tout accompagné des P'tits plats du Mmmonty. Les vendredis soirs et les soirs d'activités, venez vous régaler avec la cuisine généreuse et savoureuse de artistes des délices, Louise et Martin.

Au programme :



AN NA & THE WADA
Vendredi 1er mars | 21h00
Plongez dans un univers musical éclectique et captivant. AN NA exprime une fusion de sentiments à travers la musique. Chaque note, chaque pulsation vous enivre dans ce live enflammé. Au chapeau - Sans réservation



IN PETTO INTERNO par la Cie Okidok
Vendredi 15 mars | 20h30
Deux clowns musiciens, en recherche constante d'équilibre dans un environnement totalement chancelant, rêvent de présenter leur spectacle au public. Fondamentalement inadaptés, ces deux clochards célestes se voient destinés à la dépendance réciproque.
Dès 5 ans - 60' - 14€ - 10€ - Réservations en ligne



RENDEZ-VOUS DES PERMAPOTES
Des ateliers, des échanges de savoirs et des tables de discussions en lien avec la permaculture.
Dimanche 17 mars : La Balade du Tadorne, visite de la réserve naturelle de Genappe via les observatoires et découverte de la biodiversité par Michèle des Permapotes.
Dimanche 7 avril : Atelier teintures végétales par Anne-Sophie et Michèle des Permapotes. Gratuit - sans réservation



ATELIER - SE SOIGNER ET SE NOURRIR PAR LES PLANTES
Lundi 18 mars de 19h à 22h - Les plantes médicinales au printemps
Quelles sont les plantes qui ouvrent le bal des cueillettes ? Comment préparer sa saison des semis et des plantations ? Quelles plantes pour une cure détox ? L'été arrive, on prépare notre sol et notre corps au changement de saison !
32€ - Infos et réservations info@sacreesvegetales.be - 0473/46.25.00



LA SAGESSE DE NOS ARBRES DE THIERRY DORY
Jeudi 21 mars - 20h30
Le premier volet d'une nouvelle série belge de documentaires captés au travers de nos Régions et Provinces. En ce premier jour de printemps, venez dialoguer autour de la projection du film avec ses protagonistes.
Tout public - 90' - Réservations et infos www.lasagessedenosarbres.be - En partenariat avec Ville de Genappe, Belgian Waffles FF et Did Guibbels



PERMACULTURE ET BIODIVERSITÉ POUR TOU.TE.S
Samedi 23 et dimanche 24 mars de 9h à 16h
Un cycle d'ateliers accessible selon ses moyens par Laurence de Callataÿ, Graines de sens.
Premier atelier : Permaculture et potager : sol, engrais, vers, compost, serre
Prix libre et conscient - Réservation obligatoire : michele-demesmaeker@gmail.com - 0486/23.05.45 - Un projet initié par Les Permapotes en partenariat avec Le MONTY et avec le soutien de la Ville de Genappe dans le cadre du budget participatif 2023



ATELIER - ZÉRO DÉCHET
Mercredi 27 mars de 19h30 à 21h - Produits cosmétiques
Un atelier durant lequel, Adrien Pham vous apprend à confectionner vos propres dentifrices, shampoings et baumes à lèvres.
10€ - 15€ - 20€ - Infos et réservations adrien@lemonty.be



FRANCIS SAUVE LE MONDE PAR LA CIE VICTOR B
Vendredi 29 mars - 21h00
Plus proche des uppercuts façon Desproges que des fables de La Fontaine, la compagnie Victor B nous offre un spectacle politiquement incorrect, qui dézingue nos réflexes bien-pensants à coup de peluches féroces et cyniques.
Dès 15 ans - 65' - 14€ - 10€ - Réservations en ligne



CO-COOKING
Samedi 6 avril 14h co-cooking 19h repas 20h concerts & jam
Un moment d'échange convivial autour des cuisines du MONTY. On cuisine, on tisse des liens, on se régale tou.te.s ensemble. Ce mois-ci, le co-cooking est en collaboration avec la Croix-Rouge de Genappe. Le repas se terminera en musique. Un moment à partager autour des langages universels que sont la cuisine et la musique.
Atelier prix libre - prix conseillé 5€ - Repas prix libre - prix conseillé 10€ ou prix solidaire 15€ - Réservations et informations adrien@lemonty.be

Le MONTY s'est aussi une boîte à livre, des ateliers tricot papote, des tables de conversations, des tables de Whist, des expositions et un lieu chaleureux pour venir boire un verre ou manger un bon repas les vendredis et soirs d'activités. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site <https://lemonty.be>, sur Facebook et Instagram.



LA SAGESSE DE NOS ARBRES, EN ROUTE !

Avant-première du nouveau documentaire de Thierry Dory « La sagesse de nos arbres, en route ! » Un film et une rencontre avec notre environnement pour éveiller l'esprit et nourrir l'âme. Des personnages attachants et passionnés vous emmènent en balade dans leurs coins de Belgique préférés. Dans un monde en perpétuel mouvement, il est parfois vital de ralentir, d'écouter et d'apprendre de la nature qui nous entoure. Notre nature, gardienne silencieuse de siècles de connaissances, témoin immuable de l'histoire qui peut nous enseigner des leçons précieuses sur la résilience et l'harmonie.

« La sagesse de nos arbres - en route ! » est le premier volet de cette nouvelle série belge de documentaires captés au travers de nos Régions et Provinces, imaginé par le réalisateur Chenappan Thierry Dory, présentant notre environne-

ment sous un nouvel éclairage. Celui de l'affect, des qualités esthétiques et des bienfaits directs que la nature génère sur nous, les Humains. En ce premier jour de printemps, venez vous détendre et découvrir en avant-première le film, et dialoguer avec ses protagonistes. Un moment léger et divertissant pour découvrir les bienfaits inestimables d'observer, d'apprendre et de se laisser inspirer par les forêts et les bosquets de notre région. Un temps d'échanges pour se souvenir que nous évoluons dans un monde où le temps s'étire doucement, où les soucis s'évanouissent et où la sagesse des arbres peut nous guider vers un équilibre intérieur profondément nécessaire.

Informations :
Jeudi 21 mars 2024 à 20h30 au Monty
Le MONTY, Rue de Charleroi 58, 1470 Genappe.



UN CONCERT REMARQUABLE

A vos agendas ! Le dimanche 28 avril à 17 heures, les Amis de Bousval organisent un concert de musique classique en l'église St-Barthélemy. La jeune violoniste Pauline van der Rest, seule candidate belge ayant franchi les éliminatoires du Concours Reine Elisabeth 2024, jouera le célèbre concerto de Tchaïkovski. Elle sera accompagnée par l'Orchestre de la Fondation Baron Arthur Grumiaux placé sous la direction de son chef, Luc Dewez. Souvenons-nous, il y a deux ans, Pauline âgée alors de 17 ans, avait déjà conquis le public bousvalien par son interprétation virtuose du redoutable concerto de Sibelius. A l'occasion de ce concert, le public pourra réentendre deux jeunes musiciennes très prometteuses soutenues par la Fondation Grumiaux : la jeune violoncelliste genappienne, Lana Dombret, 11 ans, qui jouera une pièce de St-Saëns, et la violoniste, Victorine Meurice, 14 ans, qui nous vient de

Walhain. Victorine interprétera le magnifique concerto de Mendelssohn en Mi mineur. Un rendez-vous musical à ne pas manquer ! Réservez dès maintenant. Il y aura du monde.

Informations :
Prix des places 15 € Prix
Moins de 12 ans : gratuit, de 12 à 25 ans : 10€.
Réservation par paiement au compte des Amis de Bousval BE69 0680 3974 6078
adbousval@gmail.com ou 0479/22.22.90 ou 0474/23.05.17 de 17h à 21h



MUSIQUE À GLABAIS

RENCONTRE ENTRE DEUX ARTISTES EXCEPTIONNELS

La rencontre entre deux artistes d'un tel talent apparaît comme une évidence. Concert Maya Levy – Hrachya Avanesyan à Glabais le 17 mars 2024

On ne présente plus Maya au public de Glabais, puisqu'elle nous a fait l'honneur de jouer plusieurs fois dans son village. Certains fidèles de Musique à Glabais se souviendront de la première apparition de Maya, adolescente de 14 ans, lors d'un récital de demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth. Sa maman avait eu le cran, et la bonne idée, de la pousser à montrer sa grande maîtrise du violon malgré son jeune âge. Il faut dire qu'elle a alors déjà 10 années de pratique. Tout le monde fut séduit, les musiciens comme le public. Ils ne se trompaient pas, le CV de notre artiste locale en est la meilleure preuve. Maya Levy a très vite remporté de nombreux et prestigieux prix, en Belgique et à l'étranger et on peut imaginer que ce n'est pas fini. Tout en poursuivant sa formation avec l'éminent pédagogue russe Boris Kuschnir, à Vienne, avec Hrachya Avanesyan, et lors de master class prodiguées par les meilleurs violonistes, elle court de festivals en concerts, avec un soliste avec orchestre, ou en formation de chambre. On se souvient avec émotion de ses passages à Glabais en duo avec Matthieu Idmtal, avec le Trio Carlo Van Neste ou avec l'Orchestre de la Fondation Grumiaux.

Hrachya Avanesyan s'est aussi déjà produit à Genappe en com-

pagnie de Maya, lors d'un petit festival itinérant en été 2020. Né en Arménie en 1986, Hrachya Avanesyan a déménagé en Belgique avec sa famille à l'âge de 16 ans ; il y est maintenant bien établi. De 2003 à 2008, il a étudié au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Igor Oistrakh, le fils et l'élève du légendaire David Oistrakh. Il se perfectionne ensuite à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth avec Augustin Dumay. Il est membre du Trio Avanesyan, fondé en 2010, qui réunit les frères Hrachya et Sevak Avanesyan, et Julien Libeer, trois musiciens dont les parcours individuels les ont déjà mené à des salles réputées telles que la Wigmore Hall de Londres ou la Casa da Musica à Lisbonne, en passant par le Théâtre de la Ville de Paris. Ancré aussi bien dans la tradition russe que dans la culture occidentale, le trio Avanesyan s'engage non seulement à faire redécouvrir les grandes oeuvres du répertoire, mais aussi à quitter les sentiers battus et de faire découvrir des chefs d'œuvre moins connus du grand public, avec une affinité particulière pour la musique de chambre arménienne.

Le Covid a bousculé la vie et les projets des deux violonistes. Privé de concert, confiné, mais loin de se laisser abattre, le duo a transformé son appartement en studio pour y enregistrer The Lockdown (« Le Confinement »), où Piazzolla côtoie abondamment Prokofiev. A écouter absolument !

Hrachya, outre son grand talent de violoniste, sait transposer les œuvres du répertoire pour les adapter au duo de violons. C'est

ce que nous allons découvrir lors du prochain concert à Glabais où ils nous proposent un copieux florilège de pièces connues, écrites pour d'autres instruments ou pour orchestre, mais transcrites pour 2 violons par Hrachya.

Copieux ? Excusez du peu : des pièces de Vivaldi, Paganini, Dvorak, Bach/Marcello, Chopin, Sibelius, Rachmaninov, Medtner, Tchaïkovsky, Liszt, Bregovic, Khachaturian, Saint-Saëns... Venez savourer ce plateau de friandises.

Informations :
Dimanche 17 mars à 17 heures, Eglise St Pierre à Glabais
Prix des places : 20 € (18 en pré-vente) – moitié prix pour moins de 18 ans.
Vente et réservation : Hubert Frissaer : 067/77.10.51 – 0475/63.96.01
hubert.frissaer@gmail.com <http://www.musiqueaglabais.be>
François Seynaeve: 0477/38.14.33 ou versement sur le compte Musique à Glabais BE19 0682 4291 5612
Autres points de vente : Centre Culturel de Genappe, La Cabosse d'Or à Ways, Boucherie Ferme Simon à Glabais, Waterloo Tourisme



« PASSEURS DE GRAINES GENAPPE »

Le rendez-vous hebdomadaire pour la nature et le partage. Chaque dimanche de mars à octobre, une petite place au cœur de notre Ville se transforme en un lieu de convivialité et d'échange pour les amoureux du jardinage. Dans une atmosphère chaleureuse et décontractée, novice et expert partagent leurs précieux trésors verts, mais également leurs expériences et connaissances.

Cependant, notre particularité réside dans son principe : l'échange est gratuit ! Tout le monde donne ce qu'il a et prend ce dont il a besoin. Alors si vous êtes intéressé par le jardinage, que vous ayez des graines à partager, des plantes, des surplus de production, ou simplement l'envie d'apprendre et de partager vos connaissances, le groupe « Passeurs de Graines Genappe » vous ouvre

ses portes chaque dimanche. Rendez-vous tous les dimanches à la place de la Rue de la Station de 11h à 12h dès le 3 mars 2024
Plus d'informations : Facebook « Passeurs de Graines Genappe »
Le rendez-vous hebdomadaire pour la nature et le partage avec le groupe « Passeurs de Graines Genappe »



COMMENT SONT VALORISÉS LES DÉCHETS DES GENAPPIENS !

L'in BW (Association intercommunale du Brabant wallon) dessert les 27 communes du Brabant wallon et la commune de Braine-le-Comte (Hainaut), soit plus de 425.500 habitants. L'inBW gère le secteur "déchets" et, a de ce fait comme missions : L'organisation des collectes des déchets résiduels, déchets organiques, emballages PMC, papiers-cartons, déchets résiduels, encombrants ; ... La gestion d'un réseau mutualisé de 17 recyparc ; l'entretien des sites de bulles/conteneurs à verre ; l'acquisition et distribution des sacs poubelles d'ordures ménagères, PMC, déchets de jardins ; l'exploitation de deux plates-formes de compostage ; l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets à Virginal ; l'exploitation d'un centre de transfert et de prétraitement des déchets à Mont-Saint-Guibert

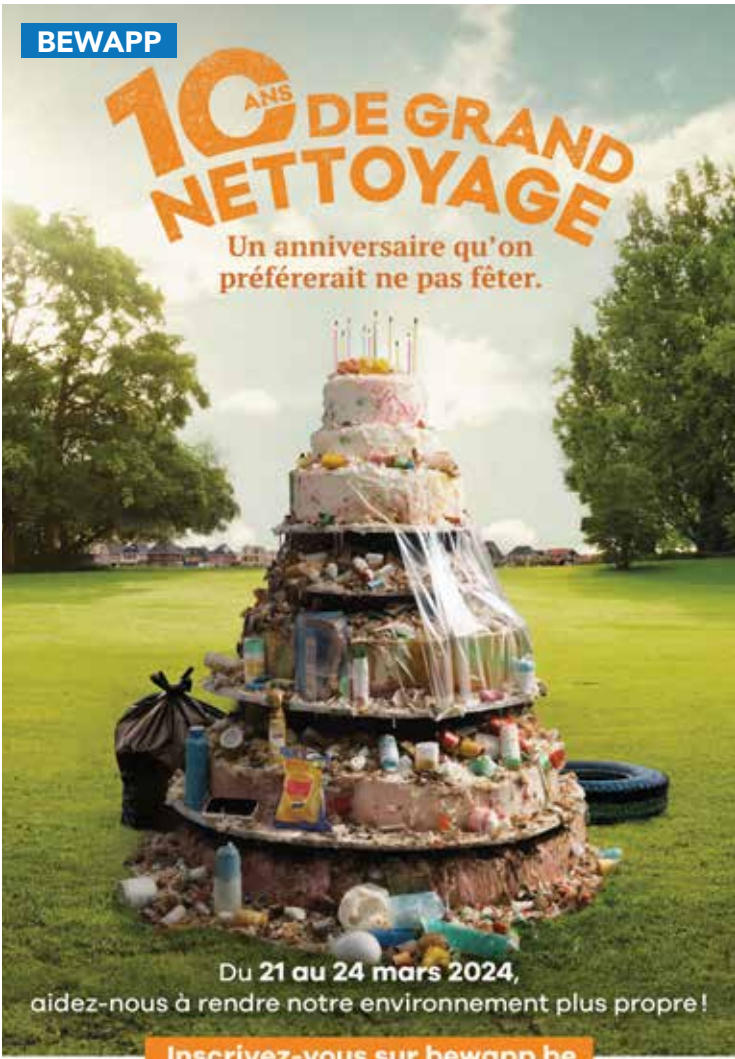
Le tri est maintenant renforcé par l'obligation de séparer les déchets organiques des ordures ménagères résiduelles, et, en avril, le système de collecte est

modifié. En effet, à Genappe, le ramassage des sacs blancs ne se fera plus que tous les 15 jours : pas de collecte des sacs blancs le 4 ou le 5 avril, mais bien le 11 ou le 12 avril et ainsi de suite.

Valorisation de nos déchets !
Tous les sacs d'ordures ménagères résiduelles et tous les encombrants collectés en Brabant wallon sont aujourd'hui traités à l'Unité de Valorisation énergétique de Virginal. Les technologies mises en application sont à la pointe du progrès ce qui leur permet de conjuguer 3 objectifs capitaux : Réduire le volume des déchets de manière particulièrement efficace (+/- 98%) afin de limiter au maximum ce qui doit être mis en centre d'enfouissement technique ; transformer la chaleur produite par la combustion en énergie électrique et l'injecter sur le réseau de distribution de manière à ce qu'elle puisse satisfaire les besoins en électricité de plusieurs milliers de ménages et traiter les fumées produites par la combustion des déchets de manière à éviter tout risque pour la population et l'environnement ain-

si qu'à respecter les normes légales de rejets les plus sévères. L'électricité produite à l'Unité de Valorisation énergétique (= énergie électrique injectée sur le réseau hors consommation propre de l'usine) correspond à une alimentation de +/- 5000 ménages alimentés !

Inscrivez-vous à la visite du site de Virginal !
Pour se rendre compte du chemin parcouru par nos déchets, PACAGE vous propose une visite de l'Unité de Valorisation énergétique de Virginal, le mardi 16 avril à 9h30 sur le site de Virginal. La visite débutera par une présentation de Laurent Mafa, Directeur du département déchets et Frédéric Vandamme, Adjoint à la direction déchets (environ 1h) et se prolongera par une visite du site. Inscription indispensable avant le 9 avril : info.pacage@gmail.com ou 0472/07.07.17. Les informations pratiques et les possibilités de covoiturage seront transmises aux inscrits.



INSCRIVEZ-VOUS AUX 10 ANS DU GRAND NETTOYAGE !

Dix années déjà que des dizaines de milliers de personnes se mobilisent pour rendre leur environnement plus propre. C'est indéniable, la mobilisation citoyenne augmente d'année en année. Nous nous en réjouissons, car plus nous agissons, plus nous obtiendrons de résultats ! Malgré cela, il y a encore du pain sur la planche. Alors, citoyens, écoles, clubs sportifs, associations, entreprises, mobilisons-vous les 21, 22, 23 et 24 mars prochains !

Rendez-vous dès maintenant sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour com-

pléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Les inscriptions sont clôturées ? Mais vous souhaitez malgré tout participer ? Contacter le Service Environnement pour votre demande de matériel (gilets, gants, sacs ...) : environnement@genappe.be



UNE COOPÉRATIVE LOCALE POUR SOUTENIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Basé à Genappe, au Monty, la coopérative citoyenne donne à ses coopératrices et ses coopérateurs la possibilité de soutenir les énergies renouvelables (ER) en Wallonie. Fin 2020, l'assemblée générale des coopératrices et coopérateurs a décidé de poursuivre le projet sous de nouveaux critères et de renommer la coopérative Altercoop. La situation est assainie sous la supervision de REScoop Wallonie (la Fédération wallonne des coopératives citoyennes d'énergie renouvelable) dont AltERcoop est membre. Tout est en place pour un nouvel élan.

La coopérative mobilise ses 500 coopérateurs pour visiter des sites à participation citoyenne (biométhanisation, éoliennes, hydroélectricité...). L'action d'AltERcoop est visible au Monty en étant tiers-investisseur pour des panneaux photovoltaïques. Le Monty est devenu autosuffisant en électricité. AltERcoop investit aussi l'épargne des coopératrices et coopérateurs dans des projets industriels comme les éoliennes belges en Mer du Nord (Seacoop). Elle peut aider des Communes à réaliser leur Plan d'action énergie-développe-

ment-climat (PAEDC). En devenant coopératrices et coopérateurs d'AltERcoop. Il est possible de se fournir, auprès de COCITER, en électricité 100 % verte produite par des installations à participation citoyenne. À Genappe, depuis février 2024, AltERcoop héberge le projet HydroGen d'une petite centrale hydroélectrique sur la Dyle à la rue de Charleroi. Intéressés par les activités d'AltERcoop ? Envoyez un mail à info@altercoop.be.





BUREAU DECHAMPS-OTLET
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier en assurances et placements sur Genappe

Adresse bureau :
Rue de Ransart, 92
6220 Fleurus

071/812 123
info@budeo.be
www.budeo.be

Sur rendez-vous :
Chemin de la Cense brûlée, 43
1472 Vieux-Genappe



LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- BROWET Rosa de Baisy-Thy
- DEREINNE FONTAINE Matis de Bousval
- ENGLEBERT Abel de Bousval
- HÉGER Gabrielle de Houtain-le-Val
- MARCQ Ambre de Loupoigne
- SPIEGELER César de Vieux-Genappe
- SPIETZ Nate de Baisy-Thy
- VANDERHOFSTADT Alexis de Bousval

MARIAGES

- ARNAUTS Olivier et MICHIELS Stéphanie de Baisy-Thy
- JANSSENS Mathieu et DELHAYE Laurence de Genappe



ENVIRONNEMENT

Alain Coppens

GENAPPE GARDE SES DEUX FLEURS !

Depuis maintenant 3 ans, la Ville participe au concours « Wallonie en Fleurs ». Ce label, qui s'adresse à toutes les communes wallonnes, vise à les encourager à la mettre en place une végétalisation durable sur leur territoire et à gérer leurs espaces verts de façon pérenne et écologique.

À Genappe, le jury a apprécié les projets de végétalisation des cours d'école et la création de zones ombragées dans les espaces forts exposés. Les membres du jury ont eu un coup de cœur pour le cimetière de Genappe qui est particulièrement intéressant notamment avec la présence d'orchidées sauvages. La créativité et le dynamisme de l'équipe de la gestion des cime-

tières se reflètent dans l'inventivité de ces aménagements.

Nous maintenons 2 fleurs sur les 3 possibles. Il nous reste donc une marge de progression ce qui ne peut que nous motiver encore davantage. Les pistes d'action seraient, notamment de continuer à développer notre vision stratégique (plans de gestion, gestion des déchets-vert)

Le maintien de la 2ème fleur est très encourageant pour le Service Environnement, les équipes cimetières et Espaces verts vont continuer leur travail afin d'obtenir la 3ème fleur pour une prochaine édition du concours Wallonie en fleurs.



PLAINE DE VACANCES

LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

Cette année, la Ville de Genappe travaille en partenariat avec le CAPE et organise des plaines de vacances pendant les congés de printemps, du lundi 29 avril au vendredi 10 mai. Les enfants de 2,5 ans à 12 seront accueillis à l'école communale de Bousval. Le thème de cette saison : le Petit Prince ! Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 1er avril à 18h. Un formulaire d'inscription sera disponible sur notre site : www.genappe.be. Complétez-le entièrement, c'est indispensable ! L'inscription ne sera validée qu'une fois le document entièrement complété et la réception de paiement par virement dans les 3 jours.

Les plaines sont accessibles selon le paiement du forfait de 45€ par semaine pour le premier enfant, de 40 € par semaine pour le deuxième enfant de la même famille et de 35 € par semaine pour le troisième enfant de la même famille et suivants. Les enfants reçoivent de la soupe à midi et un goûter l'après-midi, compris dans le prix. Il faut également prévoir un forfait pour l'accueil de 7,50€ par semaine et par enfant s'il est présent avant 8h30 et/ou après 16h30. Attention : Chaque enfant âgé de 6 à 12 ans devra être muni d'une carte Mobib Junior (TEC)

Les ados en cuisine et dehors !
Pour les jeunes de 12 ans à 15 ans,

la ville organisera une semaine d'activités rythmée par la découverte de technique culinaire et d'une demi-journée extérieure remplie de fun et de rire. Ces activités se dérouleront du lundi 29 avril au vendredi 3 mai (férié le 1er mai) au prix de 75€ par ado pour toute la semaine. Le lunch et les activités sont compris dans le prix. Les inscriptions en ligne sur notre site : www.genappe.be, elles seront ouvertes à partir du lundi 1er avril à 18h (places limitées).

Informations :
Service affaires générales : Accueil Extrascolaire : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44



LE JOB DE VOS VACANCES

La Ville recherche d'animateurs de plaines.

Vous disposez d'une formation en animation, d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou que vous êtes en cours de formation, ou encore vous disposez d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique. Ce job est fait pour vous ! Envoyez votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae, de document prouvant votre formation ou votre expérience en animation ainsi que la/les périodes pendant lesquelles vous souhaitez animer nos plaines :

Au printemps : du 29 avril au 10 mai 2024
En d'été : du 8 au 31 juillet 2024 et/ou du 1er au 9 août 2024
En automne : du 21 octobre au 1er novembre 2024

Nos barèmes :
Nos animateurs brevetés ou assimilés sont payés 70 €/jour. Les animateurs en formation, 60 €/jour.

Information :
Transmettez votre candidature à : info@genappe.be
Renseignements : Service des Affaires générales : Virginie Limon - virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44

FORMATION À L'ANIMATION DÈS 16 ANS

Une formation brevetée destinée à toute personne âgée de 16 ans et plus, désireuse de travailler en tant qu'animateur/trice des Plaines de Vacances.

La Ville et l'Asbl Nature et Loisirs proposent aux jeunes de 16 ans et plus de suivre une formation en animation pour obtenir un brevet d'animateur/trice et d'être rémunéré comme tel, lors d'un travail aux Plaines de Vacances. En effet, pour être animateur(trice) à Genappe, il faut être titulaire d'un brevet d'animateur ou être en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique. La Ville interviendra à hauteur de 50 % du prix total de la formation, pour les jeunes domiciliés à Genappe. La formation vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2 ans et demi à 15 ans. A l'issue de l'ensemble du parcours, elle débouche, sur l'obtention d'un brevet, homologué par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle correspond aux normes ONE et à l'ensemble des exigences des Communes et autres employeurs potentiels. La formation est résidentielle (logement sur place) pour répondre aux exigences légales et favoriser l'acquisition des différents apprentissages. Elle se déroule selon les normes prévues dans le décret « Centres de vacances » : 150 heures de formation théorique et 150 heures de formation pratique aux plaines de vacances de la Ville de Genappe.

Le premier module/module A (5 jours résidentiels) est centré sur la vie en groupe et la place de chacun, "L'enfant qui est en nous" et le sens des activités. Le deuxième module /module B (5 jours résidentiels) est centré sur la fonction, les rôles de l'animateur et le projet d'animation en lien avec le rythme et les besoins des enfants.

Le stage pratique (150 heures) se déroule en plaine de vacances, camp de mouvement de jeunesse ou en séjour de vacances agréé par l'ONE. Le week-end d'évaluation (2 jours résidentiels) permet de revisiter le stage pratique et d'analyser les effets de ses animations.

Le troisième module/module C (5 jours résidentiels) permet d'approfondir les contenus en tenant compte de l'expérience des participants. Il comporte également l'évaluation finale de la formation. La méthode se veut active et participative.

Informations :
Lieu de la formation : Domaine de Longchamp, Avenue de Doiceau 79 à 1300 Wavre. Coût de la formation : Le coût est de 430€ à 50% pour la Ville de Genappe Inscriptions et Renseignements : Virginie Limon : 067/79.42.44 - virginie.limon@genappe.be



**INFORMEZ-VOUS
SUR NOS RÉSEAUX:
VILLE.DE.GENAPPE/GENAPPE.BE**



ENVIRONNEMENT

LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT !

Nouveau !

Téléchargez Recycle !

Pour connaître les dates de vos prochaines collectes de déchets, où se trouvent les bulles à verre, les parcs à conteneurs les plus proches, quand sortir les papiers -cartons et PMC, où ramener les piles usagées... Vous avez toutes les réponses en poche, grâce à Recycle !

Download on the App Store

GET IT ON Google play

Ensemble - Titons bien - Recyclons mieux

En collaboration avec l'Etat et l'Aspiraparc

Fostplus

A partir du 1er avril 2024, vos déchets ménagers résiduels (sacs blancs) seront collectés toutes les deux semaines. Deux raisons à cela l'une économique et l'autre environnementale.

La première : le changement de fréquence permet de contenir les augmentations de coûts liées à la conjoncture en raison de la hausse importante du prix du carburant et de la main d'œuvre notamment. Si nous avions décidé de maintenir la collecte habituelle (toutes les semaines) nous aurions dû augmenter la taxe ! La deuxième et non la moindre : la raison environnementale. La mise en place d'une collecte sélective des déchets organiques et l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques dans le sac bleu PMC ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une diminution de la quantité des déchets ménagers résiduels (déchets non triés) d'environ 15 %. Cela signifie que davantage de déchets sont aujourd'hui recyclés ou valorisés. Une évolution favorable pour

l'environnement ! En adaptant la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels à la quantité de déchets produite et encourager les gestes de tri. Nous poursuivons nos efforts de tri des déchets organiques et PMC, la production de déchets résiduels continuera de baisser. De nombreux habitants ont déjà adopté le rythme de sortir leur sac blanc toutes les 2 semaines.

En 2023, trois communes du Brabant wallon dont les déchets sont collectés aussi en sacs ont déjà franchi cette étape, obtenant des résultats très encourageants. Les déchets résiduels ont diminué de 26 kg par habitant par an, soit une réduction de 21 %, tandis que la collecte de déchets organiques a augmenté d'environ 10 kg par habitant par an, soit une multiplication par trois. Cette transition vers une collecte toutes les deux semaines a été rapidement adoptée par les habitants. Cette initiative sera progressivement mise en place dans la majorité des autres communes de

la province du Brabant wallon en 2024.

Mieux trier les déchets organiques est un véritable plus pour la nature. Avec la valorisation des déchets organiques, rien ne se perd, tout se récupère ! Ces déchets peuvent non seulement être transformés en énergie renouvelable (biogaz) mais aussi être valorisés comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols. Tout bénéfice pour l'agriculture locale !

Dans le contexte énergétique actuel, le recyclage et la valorisation sont fondamentaux pour limiter les pénuries de matières premières et ainsi maîtriser l'augmentation des prix des produits de consommation.

Vous compostez à domicile ? La collecte des déchets organiques est complémentaire pour certains types de déchets qui sont difficilement ou non compostables tels que les viandes cuites, les os, les coquilles, ...

Jour de collecte de vos déchets

	Déchets résiduels Zone 1	Déchets résiduels Zone 2
Mars	14 - 21 - 28	15 - 22 - 29
Avril	11 - 25	12 - 26
Mai	11 - 23	10 - 24
Juin	6 - 20	7 - 21
Juillet	4 - 18	5 - 19
Août	1 - 17 - 29	2 - 16 - 30
Septembre	12 - 26	13 - 27
Octobre	10 - 24	11 - 25
Novembre	7 - 21	8 - 22
Décembre	5 - 19	6 - 20

Déchets organiques Zone 1	Déchets organiques Zone 2
Chaque semaine en fonction des 2 zones.	
Jeudi	Vendredi
En cas de jour férié : samedi suivant.	

Le jour de collecte n'a pas changé sur le territoire.
Le jeudi : Zone 1 (Baisy-Thy – Houtain-le-Val – Loupoigne – Vieux-Genappe)
Le vendredi : Zone 2 (Bousval – Genappe – Glabais + chaussée de Bruxelles) – Ways

En cas de jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'inBW au numéro gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse valmat@inbw.be.

	PMC - Sac Bleu	Papiers/Cartons
Mars	8 - 22	1 - 29
Avril	5 - 19	26
Mai	3 - 17 - 31	24
Juin	14 - 28	21
Juillet	12 - 26	19
Août	9 - 23	16
Septembre	6 - 20	13
Octobre	4 - 18	11
Novembre	2 - 15 - 29	8
Décembre	13 - 27	6

DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour celles et ceux qui ne veulent pas attendre le passage du camion pour jeter leurs déchets, il y a d'autres solutions : Des points d'apport volontaire sont disponibles sur le territoire.

Ce système de collecte vous permet d'évacuer vos déchets à tout moment, selon vos besoins. L'utilisation de ces conteneurs se fait à l'aide d'un badge. Pour bénéficier de ce service, complé-

tez le formulaire de demande à adresser au Collège communal. Ce formulaire est sur notre site Internet

Les points d'apport volontaire sont disponibles :
Rue Hattain à Baisy-Thy : Conteneur d'ordure ménagère.

Quartier I-Dyle à Loupoigne : Conteneur d'ordure ménagère et d'organique.

UNE PRIME POUR L'ACHAT DE LANGES LAVABLES

L'utilisation des langes lavables présente de nombreux avantages sur le plan économique, environnemental et de la santé : réduction des quantités de déchets mises en décharge, acquisition plus rapide de la propreté pour le enfants et réduction des érythèmes fessiers. Sur le plan de la santé, les fibres naturelles sont douces pour la peau, naturellement absorbantes et ne contiennent pas d'additif chimique. En effet, un linge jetable contient notamment un gel absorbant, des parfums, ... qui peuvent provoquer certains inconforts pour la santé de l'enfant. Des avantages également pour le portefeuille. Le coût d'utilisation de

linges jetables est de 1300 € contre 500 € pour les langes lavables. Comme les langes peuvent être utilisés par plusieurs enfants, les coûts peuvent encore être réduits. Sur le plan environnemental, cela n'est pas sans impact de jeter 2000 langes à usage unique par bébé. A savoir, près de 280 kg de déchets. Les langes réutilisables peuvent apporter une solution plus durable. Pour toutes ces raisons et en droite ligne de sa campagne Zéro Déchet, la Ville vous propose une prime communale à l'utilisation de langes lavables. Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. Plusieurs factures

d'achat peuvent être cumulées afin d'atteindre le plafond de 125 €. La prime est demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant. Celui-ci doit être domicilié dans la commune de Genappe. La prime est octroyée une seule fois par enfant. La demande de prime doit être introduite auprès du Service Environnement avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans et demi.

Informations :
Le règlement complet et le formulaire peuvent être obtenus sur notre site : www.genappe.be ou sur demande au Service Environnement environnement@genappe.be 067/79.42.29

Modalités des collectes

- Les collectes commencent dès 6 h du matin (5 h en cas de canicule). Prière de sortir vos déchets la veille à partir de 18 h.
- Placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'inBW le jour même (0800/49.057 ou valmat@inbw.be). Après ce délai, merci de

rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.
• En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit accessible.
• Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Déchets organiques
1 fois par semaine

Déchets résiduels

PMC

Toutes les 2 semaines

Papiers Cartons

Toutes les 4 semaines

EN BREF ! FRÉQUENCE DES COLLECTES

- Les déchets ménagers résiduels - sacs blancs : toutes les 2 semaines
- Les déchets organiques - sacs verts : chaque semaine
- Les PMC - sacs bleus : le vendredi tous les 15 jours
- Les papiers-cartons : une fois par mois

A production de déchets identique, en triant correctement vos déchets entre sacs verts (biodégradables, fermentescibles), sacs bleus (PMC) et papiers-cartons, le volume du sac blanc diminue fortement !

10



ENVIRONNEMENT

LE TRI C'EST FACILE !

LES DÉCHETS ORGANIQUES

Depuis 2022, l'inbw a réalisé un nouveau sac pour les déchets organiques. Il s'agit d'un sac en plastique, solide. Ces sacs réglementaires sont vendus en rouleaux de 10 sacs, à 50 cents le sac (soit 5 € le rouleau), et ce, dans les mêmes points de vente que les sacs blancs.

COMMENT BIEN TRIER ?

TRIER C'EST FACILE, BIEN TRIER C'EST UTILE !

AVANT DE JETER, PENSEZ À NE PAS GASPILLER !

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et d'autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou les essuies-tout.

DÉCHETS DE CUISINE

- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés déballés
- Filtres, marcs de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

PETITS DÉCHETS DE JARDIN

- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

AUTRES DÉCHETS

- Mouchoirs en papier
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Litières végétales biodégradables

LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !

- Langes
- Serviettes hygiéniques, tampons périodiques
- Ouate, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois)
- Cheveux, poils
- Litières minérales non-biodégradables
- Textiles
- Sacs d'aspirateur
- Sacs et films en plastique
- Barquettes et rapiers en plastique
- Pots de fleurs
- Piles
- ...

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES : P/C, PMC, VERRE ET LE RECYPARC.

BON TRI : PAS DE SAC EN PLASTIQUE

TRUCS ET ASTUCES POUR UN BON TRI À LA MAISON :



- Emballez vos organiques dans un sac à pain, du papier journal ou sac biodégradable (voir logo ci-contre)
- Si vous utilisez un bac, placez 1 ou 2 feuilles de papier journal dans le fond
- Laissez circuler l'air autour de vos déchets organiques
- Ne mettez pas de sacs en plastique
- Ne jetez pas des déchets trop chauds ou trop humides
- Limitez la durée du remplissage à votre domicile à maximum 2 semaines

UNE HÉSITATION ?

www.monbadgeadechets.be ou contactez le N° Vert 0800 11 387

LES BONS GESTES :

- Retirez les emballages avant de jeter vos aliments périmés ! Barquettes et rapiers en plastique tels que beurre, charcuterie ou fromage... sont des erreurs de tri.
- Pas de sac en plastique !
- Films et sacs en plastique : si propres, déposez-les au recyparc; si sales, jetez-les dans les ordures ménagères.
- Non, aux litières minérales non-biodégradables ! Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.

LES PMC+

Triez vos PMC en un clin d'œil !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, Flacons, Barquettes et rapiers, Pots et tubes, Films, sacs et sachets, Capsules de boissons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Canettes et boîtes de conserve, Aérosols, Barquettes et rapiers, Couvertures, bouchons et capsules, Capsules de boissons

CARTONS À BOISSONS

CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- Les emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux...
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les bombonnes de gaz, batteries, piles et appareils électroniques
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colles, de peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres
- La frigolite
- Autres objets

ATTENTION !

- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).
- N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.
- Retirez les films plastiques qui recouvrent l'entière des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

Encore des doutes sur le tri ? Rendez-vous sur trionsmieux.be

LES PAPIERS / CARTONS

Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs

Papiers

Cartons

Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Le seul contenant en plastique autorisé est le conteneur jaune in BW. Aucun autre contenant en plastique ne peut être utilisé pour la collecte.

INTERDITS - À TRIER COMME SUIT :

Sac Bleu

Déchets organiques

Déchets résiduels



2024... UNE ANNÉE ÉLECTORALE

LES ÉLECTIONS DU 9 JUIN

Comme vous le savez, les élections fédérales, régionales et communautaires ainsi que les élections communales et provinciales auront lieu cette année. Les premières élections auront lieu le dimanche 9 juin prochain pour renouveler le Parlement fédéral, le Parlement wallon et le Parlement européen. Les secondes auront lieu le dimanche 13 octobre pour renouveler le conseil communal et le conseil provincial du Brabant wallon. Chaque mois, nous vous proposons de vous communiquer des informations sur ces élections.

Le vote est-il obligatoire ?

Oui et non.
Oui, en Belgique le vote est obligatoire pour tous les citoyens belges de plus de 18 ans qui recevront d'office une convocation électorale pour aller voter. Le vote est aussi obligatoire pour les étrangers de plus de 18 ans, qui résident en Belgique et qui se sont inscrits au registre des électeurs pour le renouvellement du Parlement européen, pour ces élections ou pour des élections précédentes.

Les étrangers de plus de 18 ans qui résident en Belgique peuvent participer à l'élection du Parlement européen, mais ce n'est pas une obligation pour eux. S'ils souhaitent le faire, ils doivent s'inscrire avant le 31 mars, au moyen d'un document à télécharger sur le site de la Ville de Genappe ou à demander au service population.

Pour la première fois, les jeunes citoyens Belges de 16 et 17 ans

peuvent également voter pour le renouvellement du Parlement européen. Ils recevront d'office une convocation électorale mais le vote n'est pas obligatoire pour eux. S'ils décident de ne pas voter, ils ne doivent pas présenter un motif d'excuse.

Que faire si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au bureau de vote ?

Bien que le vote soit obligatoire, il se pourrait que vous ne soyez pas disponible le 9 juin, que vous soyez à l'étranger ou que votre état de santé ne vous permette pas de vous déplacer. Si vous décidez de ne pas venir au bureau de vote, vous devez envoyer un motif d'excuse au juge de paix, le plus tôt possible. Si vous désirez avoir les coordonnées du juge de paix, vous pouvez vous adresser au service population.

Si vous souhaitez voter malgré tout, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix en qui vous avez confiance. Elle sera votre mandataire et ira voter selon vos instructions dans le bureau de vote auquel vous êtes convoqué, après avoir été voter en son nom, dans son bureau de vote. Pour cela, il faut donner à votre mandataire un formulaire de procuration signé par vous-même, par lui, et par une autorité qui justifie le motif d'incapacité de vous rendre aux urnes.

Vous pouvez obtenir ce formulaire en le téléchargeant sur le site des élections fédérales (<https://elections.fgov.be/electeurs-que-faire-en-cas-d'indisponibilite-le-jour-du-vote/le-vote-par-procuration>), sur

le site de la Ville de Genappe ou en téléphonant au service Population de la Ville de Genappe. Attention, assurez-vous que la personne à qui vous donnez procuration n'a pas déjà accepté une procuration d'un autre électeur : on ne peut avoir qu'une seule procuration.

Quels sont les motifs qui autorisent une procuration et quels justificatifs faut-il présenter ?

Un médecin peut justifier l'état de santé qui empêcherait de se déplacer, un employeur peut justifier une occupation professionnelle en Belgique ou à l'étranger, un directeur d'école ou d'établissement scolaire peut justifier les absences des étudiants en examen, un chef d'établissement pénitentiaire peut justifier l'impossibilité pour un détenu de se rendre au bureau de vote et enfin, la personne en charge d'une activité religieuse ou convictionnelle peut justifier une impossibilité de participer au vote. L'une de ces personnes doit apposer sa signature sur le formulaire de procuration que vous aurez rempli et signé.

Si vous êtes en déplacement à l'étranger pour des raisons privées ou si vous êtes travailleur indépendant et que vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes le dimanche 9 juin, vous devez en faire une déclaration sur l'honneur, la faire contresigner par le Bourgmestre au plus tard le samedi 8 juin et la joindre à votre formulaire de procuration.

Informations :
Service Population :
067/79.42.12 / 13 / 14

CITOYENNETÉ

2024, UNE ANNÉE ÉLECTORALE, ET SI ON Y PARTICIPAIT ?

Comme vous le savez, nous votons deux fois cette année. C'est l'occasion de nous rappeler que le vote est un élément fondamental de notre démocratie ! Le droit de vote nous permet tous de participer au débat public, de confier notre voix à une personne et un parti ou un mouvement politique qui, au préalable, a exprimé ses orientations pour la gestion de la chose publique et du bien commun. C'est aussi un exercice de démocratie qui se fait en toute transparence puisque ce sont des centaines de citoyens, dans tout le pays, qui prêtent main forte pour s'assurer que le scrutin se déroule bien, sans fraude et dans le respect de tous les électeurs et de tous les candidats.

Si vous avez envie de prendre une part active dans ces élections (celles de juin ou celles d'octobre), n'hésitez pas à vous faire connaître au service Population !

On recherche des assesseurs aux bureaux de vote et aux bureaux de dépouillement. Au bureau de vote, on vous demande d'être présents de 7h30 à 15h00. Il faut pointer les électeurs sur la liste, les guider vers les isolements, assurer le calme dans le bureau de vote, ... A la fin du vote, il faut vérifier les listes, les déclarations de procuration, etc... Vous serez sans doute affectés dans le bureau de vote de votre village et donc vous aurez l'occasion de saluer plusieurs voisins et connaissances.

Au bureau de dépouillement, on vous demande d'être présents vers 15h00 jusqu'à 19h00 ou 20h00. Il faudra compter les bulletins de vote et compter les voix de chaque candidat. C'est une tâche précise et rigoureuse mais qui vous permet, si vous êtes féru de politique, d'être très rapidement au courant des grandes tendances des résultats du scrutin. Si cela vous tente, n'hésitez pas ! Nous avons besoin de beaucoup de monde pour permettre à tous les bureaux de vote et de dépouillement de fonctionner convenablement et de limiter le temps d'attente des électeurs.

Renseignement : Service Population : 067/79.42.12/13/14.

●

●

AGENDA

THÉÂTRE WALLON

8 MARS
À 19h30
9 ET 10 MARS
À 15h
Él rwèyâle novèle gavote
Salle communale de Loupoigne. Rue du Centre 284 – 1471

COLLECTE DE SANG

13 MARS
De 16h à 19h, organiser par la Croix Rouge. Salle Communale de Vieux Genappe
Chaussée de Nivelles, 99

CINÉ-CLUB

14 MARS
À 20h
"Marie Colère" de Blandine Lenoir
Voir article page 6

SPECTACLE

15 MARS
À 20h30
in petto interno par la Cie Okidok. Dès 5 ans | Réservations en ligne
Voir article page 6

VIVE LES MOTS !

DU 16 AU 24 MARS
Genappe Ville des Mots
Voir article page 4

MUSIQUE À GLABAIS

17 MARS
À 17 h - église de Glabais
Duo de violons par MAYA LEVY et HRACHIA AVANESYAN. Infos : 067/77.10.51 – 0475/63.96.01
hubert.frissaer@gmail.com
Voir article page 7

DOCUMENTAIRE

21 MARS
À 20h30
La sagesse de nos arbres de Thierry Dory. Réservations www.lasagededenosarbres.be
Voir article page 7

SENIORS 2.0

26 MARS
De 13h à 15h
Au 38, Gratuit. Info : le38.be

COLLECTE DE SANG

27 MARS
De 16h à 19h, organiser par la Croix Rouge. Salle Communale de Vieux Genappe
Chaussée de Nivelles, 99

EXPOSITION

27 MARS AU 10 AVRIL
Vernissage le 27 mars à 18h30
Sami Terrassi aux petites galeries du 38
Voir article page 6

SPECTACLE

29 MARS
À 21h
Francis sauve le monde par la Cie Victor B. Dès 15 ans - Réservations en ligne
Voir article page 6

MARIONNETTES

30 MARS
À 14h et 17h
"Un conteneur " Cie La Synecdoque
Voir article page 5

CINÉ-CLUB

4 AVRIL
À 20h
"The Duke" de Roger Michell
Voir article page 6

THÉÂTRE

5 ET 6 AVRIL
À 18h30
7 AVRIL
À 15h
DramAct'ic fête ses 20 ans et joue OSCAR de Claude Magnier. Salle communale de Loupoigne
Infos et réservations au 0486/46.14.07

SENIORS 2.0

9 AVRIL
De 13h à 15h
Au 38, Gratuit. Info : le38.be

VINYLE PARTY

12 AVRIL
À 18h
Apéro retro house
Voir article page 5

CONCERT

28 AVRIL
À 17h
Les Amis de Bousval
Voir article page 7

SENIORS 2.0

21 MAI
De 13h à 15h
Au 38, Gratuit. Info : le38.be

COLLECTE DE SANG

12 JUIN
De 16h à 19h, organiser par la Croix Rouge. Salle Communale de Vieux Genappe
Chaussée de Nivelles, 99

SENIORS 2.0

18 JUIN
De 13h à 15h
Au 38, Gratuit. Info : le38.be

Nouveau près de chez vous !

Leonidas Genappe
Chaussée de Bruxelles 4

Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 18h30
et le dimanche de 10h à 13h

Leonidas
The Belgian Delicacy Chocolate

La boîte à bonheurs